



Mot de la Mairesse

Bonjour,

Lundi le 1er février 2016, avait lieu la séance régulière du conseil. Voici un compte rendu des principales décisions qui ont été prises par le conseil :

Nous avons renouvelé l'adhésion aux Sentiers de l'Estrie pour l'année 2016, ce qui donne dix laissez-passer que les citoyens peuvent utiliser pour avoir accès aux sentiers de l'Estrie gratuitement. Il suffit de les réserver au bureau municipal. Prochainement, il y aura deux défibrillateurs (un au parc Pomerleau et un au Centre multifonctionnel) pour être en mesure de venir en aide aux gens lorsqu'ils sont victimes d'un arrêt cardio-respiratoire.

Depuis le début de l'année, nous travaillons sur deux projets importants pour le développement de notre municipalité :

- le développement d'un plan stratégique et d'une politique de développement durable ;
- la mise à jour de notre plan d'urbanisme et la refonte de notre réglementation.

En terminant, j'aimerais féliciter et remercier tous les organisateurs et bénévoles du carnaval, même si dame nature n'a pas été au rendez-vous, vous avez mis beaucoup d'énergie à la préparation de ce carnaval. Bravo à Marie-Pier pour avoir réussi la coordination de cet évènement en si peu de temps.

Nathalie Bresse mairesse